

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### Les comtes de Flandre et la monnaie aux Xe -Xle siècles

Nieus, Jean-François

*Published in:*

La monnaie aux Xe et Xle siècles

*Publication date:*

2026

*Document Version*

Version revue par les pairs

[Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*

Nieus, J-F 2026, Les comtes de Flandre et la monnaie aux Xe -Xle siècles: un tour d'horizon. dans M Bompaire & JC Moesgaard (eds), *La monnaie aux Xe et Xle siècles: évolutions monétaires, évolutions politiques, évolutions économiques (Paris-Orléans, 9-12 octobre 2018)*. La monnaie aux Xe et Xle siècles, Paris, France, 9/10/18.

#### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

## Les comtes de Flandre et la monnaie aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles : un tour d'horizon

Jean-François Nieuws

FNRS – Université de Namur

La numismatique est de façon générale un domaine fort peu investigué par les historiens médiévistes, et la numismatique flamande, dont il sera ici question, n'échappe aucunement à ce constat de carence. Il y a de quoi s'en étonner, au moins pour deux raisons. D'une part, nul ne contestera qu'au sein de la période couverte par le présent colloque, l'essor des principautés régionales constitue une problématique majeure, inlassablement débattue<sup>1</sup>, par rapport à laquelle la question des monnayages dits « féodaux » est tout sauf périphérique ou anecdotique. D'autre part, s'agissant du comté de Flandre, cette réflexion prend place dans un contexte documentaire dramatiquement étriqué : l'espace flamand n'a pas eu son Dudon de Saint-Quentin et ses chartriers ecclésiastiques, à peu d'exceptions près, n'enflent pas avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Dans ces conditions, il est pour le moins étrange que des générations de chercheurs se soient permis de dédaigner une « source complémentaire » aussi significative que la monnaie.

Les choses avaient pourtant plutôt bien commencé : dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, deux catalogues non dépourvus de qualités furent publiés, l'un pour la Flandre et l'autre pour l'Artois<sup>2</sup>. Mais il fallut ensuite attendre les années 1960 et 1970 pour que reparaisse des travaux d'une certaine ampleur, avec la thèse d'archiviste-paléographe de Claude Richebé sur l'Artois<sup>3</sup>, l'étude de Joseph Ghysens – un collectionneur, employé de banque de son état – sur les « petits deniers » de Flandre aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles<sup>4</sup>, et enfin les publications d'un autre collectionneur, Aimé Haeck, qui a entre autres produit le *Numismatic Pocket* relatif à la Flandre et un catalogue plus poussé des monnaies des comtes Baudouin IV et Baudouin V (lequel, paru en néerlandais dans un ouvrage confidentiel, n'est jamais cité)<sup>5</sup>. À signaler aussi, en 1979, un article du regretté Michael Metcalf, qui est à ce jour le seul essai d'appréciation globale, dans une perspective plutôt macro-économique, du monnayage flamand au Moyen Âge central<sup>6</sup>. L'élan est ensuite retombé.

Un frémissement est cependant perceptible ces dernières années. De nouveaux trésors font surface ; les monnaies flamandes y sont toujours très minoritaires, mais de nouvelles données sont glanées ici et là. Parallèlement, le catalogage progresse, à pas de géants même pour la période des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, puisque, outre l'apport du volume XXVII des *Trésors monétaires*<sup>7</sup>, il faut saluer l'énorme

---

<sup>1</sup> Voir en dernier lieu *Genèse des espaces politiques (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle). Autour de la question spatiale dans les royaumes francs et post-carolingiens*, éd. G. BÜHRER-THIERRY et S. PATZOLD, Turnhout, 2018 (Haut Moyen Âge, 28). Les pages qui suivent ont beaucoup bénéficié du regard critique de Jens Moesgaard, auquel j'adresse mes plus vifs remerciements.

<sup>2</sup> A. HERMAND, *Histoire monétaire de la province d'Artois et des seigneuries qui en dépendaient, Béthune, Fauquembergues, Boulogne, Saint-Pol et Calais. Essai*, Saint-Omer, 1843 ; V. GAILLARD, *Recherches sur les monnaies de comtes de Flandre depuis les temps reculés jusqu'à l'avènement de la maison de Bourgogne*, Gand, 1857. Un excellent historique des recherches en numismatique dans l'espace belge : P. GRIERSON (†), « Medieval Numismatics in the Southern Netherlands », dans *175 jaar Koninklijk Belgisch Genootschap voor Numismatiek – 175 ans Société Royale de Numismatique Belgique – 175 years Royal Numismatic Society of Belgium. Proceedings of the colloquium « Belgian numismatics in perspective »* (Brussels, 21 May 2016), éd. J. MOENS, s. l., 2017, p. 257-320.

<sup>3</sup> C. RICHEBÉ, *Les monnaies féodales de l'Artois du X<sup>e</sup> siècle au début du XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1963.

<sup>4</sup> J. GHYSENS, *Les petits deniers de Flandre des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 1971 (Cercle d'études numismatiques. Travaux, 5).

<sup>5</sup> A. HAECK, *De munten van de graven van Vlaanderen*, t. 1, Bruxelles, 1973 (Numismatic Pocket, 16) ; ID., « De muntslag in het graafschap Vlaanderen ten tijde van Boudewijn IV (989-1036) en Boudewijn V (1036-1067) », dans *Miscellanea Numismatica. Jubileumalbum 1968-1978*, Tirlemont, 1978, p. 131-148.

<sup>6</sup> D.M. METCALF, « Coinage and the rise of the Flemish towns », dans *Coinage in the Low Countries (880-1550)*, éd. N.J. MAYHEW, Oxford, 1979 (British archaeological reports. International series, 54), p. 1-23.

<sup>7</sup> *Trésors monétaires XXVII. Monnayages de Francie, des derniers carolingiens aux premiers Capétiens*, Paris, 2018.

progrès que constitue le catalogue lotharingien établi par Peter Ilisch, dont le second tome paru en 2014 couvre le comté de Flandre<sup>8</sup>. Désormais, les historiens de la principauté ne peuvent plus se retrancher derrière des difficultés d'accès au matériel numismatique pour laisser celui-ci de côté. Enfin, une dernière avancée récente est due à Jens Moesgaard, qui a actualisé le recensement des frappes carolingiennes et post-carolingiennes dans les ateliers flamands, et s'est ainsi trouvé en mesure de caractériser finement la transition entre les dernières frappes royales et les premières frappes imputables aux comtes de Flandre<sup>9</sup>. C'est une transition invisible, en fait, dans la mesure où, de façon classique, les comtes vont longtemps s'effacer derrière des types immobilisés qui imitent les deniers de Charles le Chauve<sup>10</sup>.

Une dernière précision avant de refermer ce rapide état de l'art : la genèse de la principauté flamande, dans ses dimensions socio-politiques, institutionnelles, économiques ou spatiales, n'a plus guère été étudiée depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle (seuls les aspects religieux du problème ont encore retenu l'attention plus récemment). Les paradigmes marquants hérités de Jan Dhondt, François-Louis Ganshof, Anton Koch et d'autres ont aujourd'hui beaucoup vieilli, ce qui n'est pas une situation confortable<sup>11</sup>. Dans les pages qui suivent, l'ambition sera simplement de dresser un état des lieux de la documentation numismatique flamande, d'aborder quelques-uns des points critiques qu'elle soulève et d'illustrer son potentiel pour l'étude de la formation politique de la principauté. Le survol débutera là où Jens Moesgaard s'est arrêté dans son article de 2014, de manière à couvrir l'époque des Arnoul et des Baudouin jusqu'au troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle.

## 1. Arnoul I<sup>er</sup> et Arnoul II (918-988) : dans l'ombre des souverains

Le comte Arnoul I<sup>er</sup>, dit « le Grand » ou « le Vieux » (918-965), poursuit l'effort de construction politique et territoriale de la Flandre pendant un demi-siècle. C'est lui qui conduit la grande expansion méridionale de la principauté. Au début des années 930, il récupère les *pagi* de Boulogne et de Thérouanne, ainsi que l'Artois. À la fin des années 940, il s'empare coup sur coup de Montreuil (et Quentovic) et d'Amiens. On sait peu de choses de la façon dont il a administré ce vaste bloc de territoires, si ce n'est qu'il a ponctionné les reliques des grands sanctuaires méridionaux au profit des centres religieux de la Flandre intérieure<sup>12</sup>.

Le trésor danois de Grisebjerggård, enfoui vers 942, tend à montrer qu'Arnoul a frappé des deniers immobilisés au monogramme carolin à Bruges, Arras (l'atelier régional dominant depuis la fin

---

<sup>8</sup> P. ILISCH, *Die Münzprägung in Herzogtum Niederlothringen, II : Die Münzprägung im Südwestlichen Niederlothringen und in Flandern im 10. und 11. Jahrhundert*, Amsterdam, 2014 (= *Jaarboek voor munt- en penningkunde*, t. 100, numéro spécial). Voir également la contribution du même auteur dans le présent volume, qui revient sur les problèmes méthodologiques soulevés par le catalogage des monnaies flamandes.

<sup>9</sup> J.C. MOESGAARD, « Le monnayage d'Arras, Bruges et Tournai dans les années 920 et 930 », dans *La Gaule, le monde insulaire et l'Europe du Nord au haut Moyen Âge. Actualité de l'archéologie en Normandie (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.). Actes des XXVII<sup>es</sup> Journées internationales d'archéologie mérovingienne organisées à Caen (France) du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2006*, éd. C. LORREN, Saint-Germain-en-Laye, 2013 (Mémoires de l'AFAM, 28), p. 349-353 ; ID., « Fabrication et circulation monétaires en Flandre, Artois et Tournais, 864-vers 940 », dans *Revue belge de numismatique*, t. 160, 2014, p. 43-66.

<sup>10</sup> L'ajout de piques dans les cantons de la croix du revers (voir ill. 1) pourrait cependant être interprété comme une discrète « marque » comtale : ID., « Fabrication... », p. 51.

<sup>11</sup> Voir le bilan historiographique – lucide en dépit de certaines lacunes bibliographiques – dressé par D. DEFRIES, « The Emergence of the territorial principality of Flanders, 750-1050 », dans *History Compass*, t. 11, 2013, p. 619-631. Les synthèses les plus récentes, citées ici une fois pour toutes, sont celles d'A.C.F. KOCH, « Het graafschap Vlaanderen van de 9<sup>de</sup> eeuw tot 1070 », dans *Algemene geschiedenis der Nederlanden*, t. 1, Haarlem, 1980, p. 354-383 (et notes aux p. 420-421), et D. NICHOLAS, *Medieval Flanders*, Londres-New York, 1992, p. 13-55.

<sup>12</sup> J.-F. NIEUS, « Montreuil et l'expansion du comté de Flandre au X<sup>e</sup> siècle », dans *Quentovic. Environnement, archéologie, histoire. Actes du colloque international de Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet et de la journée d'études de Lille sur les*

du IX<sup>e</sup> siècle, où les souverains avaient jusqu'alors toujours veillé à battre monnaie) et peut-être Tournai (où il pourrait toutefois s'agir d'un monnayage épiscopal)<sup>13</sup>. Un denier issu de l'atelier de Bergues-Saint-Winoc (une fortification côtière de la fin du IX<sup>e</sup> siècle, au nord de Saint-Omer) serait quant à lui légèrement antérieur au principat d'Arnoul<sup>14</sup>. Le nombre d'ateliers en activité semble en tout cas réduit par rapport à l'époque de Charles le Chauve, avant les raids vikings. Les trésors donnent par ailleurs l'impression d'une circulation monétaire fermée au sein de l'espace politique flamand-artésien aux mains d'Arnoul, suivant une tendance générale<sup>15</sup>.



Ill. 1. – Denier immobilisé de l'atelier de Bruges (début du X<sup>e</sup> siècle). 1,72 g.  
(Maison Jean Elsen & fils [Bruxelles], vente 137 [juin 2018], lot 389 ; photo Elsen & fils).

Il semble qu'Arnoul n'a jamais frappé monnaie à son nom, ce qui surprend, sachant que son rival Guillaume Longue Épée – dont il commandita l'assassinat en 942 – avait résolument franchi le pas. Le contexte politique de la Normandie est bien sûr particulier, et le « monnayage féodal » des ducs singulièrement précoce<sup>16</sup>, mais l'abstention d'Arnoul (comme de son successeur Arnoul II) n'en est pas moins significative. Les motivations de cette retenue sont-elles politiques (faire mine de ménager le monopole régalien) ? Sont-elles symboliques (les comtes de Flandre descendent de Charles le Chauve et en tirent orgueil) ? Sont-elles économiques (préserver la confiance dans la monnaie qu'Arnoul met en circulation) ? La réponse se trouve probablement à la croisée de ces différentes suppositions.

Que penser, par ailleurs, des deniers de Quentovic traditionnellement attribués au comte Arnoul I<sup>er</sup> ? Il paraît dangereux de lui imputer les frappes anonymes au « type de Terslev », qui pourraient être légèrement antérieures à sa domination sur Quentovic/Montreuil<sup>17</sup>. Est-on sur un terrain plus sûr avec les mystérieux deniers au monogramme du roi Lothaire, munis au droit d'une légende indéchiffrable, instable aussi, finissant parfois par -DVX ou -CO DVX, et volontiers associée à notre prince<sup>18</sup> ? Pas vraiment. Le fondement premier de cette attribution est chronologique, le type

*origines de Montreuil-sur-Mer (11-13 mai 2006 et 1<sup>er</sup> décembre 2006)*, éd. S. LEBECQ, B. BETHOUART et L. VERSLYPE, Lille, 2010 (Université de Lille 3. Collection Travaux et recherches), p. 493-505.

<sup>13</sup> J.C. MOESGAARD, « Fabrication... », p. 44 et 53-55.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 46, 48 et 53 (à la suite de J. DUPLESSY, « Denier inédit de Bergues sous Charles le Simple », dans *Bulletin de la Société française de numismatique*, t. 36, p. 3-4).

<sup>15</sup> J.C. MOESGAARD, « Fabrication... », p. 54-55.

<sup>16</sup> F. DUMAS, « Le début de l'époque féodale en France d'après les monnaies », dans *Bulletin du Cercle d'études numismatiques*, t. 10, 1973, p. 65-77.

<sup>17</sup> *Le terminus post quem* du trésor de Terslev (940 : J.C. MOESGAARD, « Les deniers de Saint-Ouen de Rouen (X<sup>e</sup> siècle) », dans *Bulletin de la Société française de numismatique*, t. 64, 2009, p. 242-246) conduit à nuancer les propos de B. FOUCRAY, M. BOMPAIRE et J.-Y. KIND, « Le trésor de Cuts (Oise). Monnaies et circulation monétaire autour de l'an Mil dans le royaume de France sous Hugues Capet et Robert II le Pieux », dans *Trésors monétaires XXVII...*, p. 129-182, aux p. 154 et 158-159.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 154 et 159, ainsi que B. FOUCRAY, « Catalogue des monnaies royales et féodales de Francie des derniers Carolingiens aux premiers Capétiens », dans *Trésors monétaires XXVII...*, p. 329-373, aux p. 357-358.

en question étant attesté – avec un bon degré de certitude cette fois – autour des années 960-970. Néanmoins, si l'on considère que Lothaire a sans aucun doute récupéré le Ponthieu dès la mort d'Arnoul en 965<sup>19</sup>, et sans doute pour le confier aussitôt à Hugues Capet, une hypothèse concurrente se fait jour : celle d'un monnayage contemporain de la reprise en main de Quentovic/Montreuil par le roi et le duc des Francs. La présence du titre DVX trouverait ainsi une explication bien plus satisfaisante, sachant en outre qu'Arnoul I<sup>er</sup> revendiquait le rang de « marquis » et non de « duc »<sup>20</sup>. En définitive, nous serions face à une sorte de monnayage conjoint de Lothaire et Hugues Capet célébrant leur autorité retrouvée sur l'ancien site portuaire.

Ceci nous amène aux événements de 965. La dynastie flamande doit affronter durant la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle deux épisodes successifs de minorité – et donc de difficultés –, une première fois en 965, puis à nouveau en 988. La numismatique fait écho à ces épisodes, de façon assez intéressante dans les deux cas.

En 962, meurt le fils unique d'Arnoul I<sup>er</sup>, Baudouin « III », qui n'avait lui-même qu'un fils en bas âge, le futur Arnoul II. Le roi Lothaire se porte alors garant de la succession, mais, à la mort d'Arnoul I<sup>er</sup>, intervient en Flandre de manière assez brutale. Une nouvelle étude vient d'établir que Lothaire a imposé un régent autre que celui choisi par le vieux comte, à savoir Baudouin Balzo, un membre mal connu de la famille comtale, qui était basé à Courtrai<sup>21</sup>. Et surtout, le roi a repris le contrôle des territoires situés au sud de la Lys, en particulier l'Artois, mais aussi, certainement (même si les sources écrites, très lacunaires, ne le disent pas), toutes les conquêtes d'Arnoul au sud de la Canche, y compris Quentovic/Montreuil.

L'intervention royale s'est traduite par plusieurs émissions monétaires. Le possible monnayage mi-ducal, mi-royal de Quentovic vient d'être évoqué. On voit aussi Lothaire battre monnaie à Arras pour manifester son retour, comme le montre notamment le trésor de Fécamp<sup>22</sup>. Un denier publié en 2008 fait enfin connaître une émission de Lothaire à Courtrai – sur les terres, donc, de Baudouin Balzo<sup>23</sup>. Selon l'auteur de cette publication, l'atelier de Courtrai aurait récupéré et retouché un coin d'Arras, ce qui témoignerait le cas échéant d'une reprise précipitée de la frappe à Courtrai dans la foulée de la conquête royale. Quoi qu'il en soit, cette frappe apparaît comme une expression de l'allégeance de Baudouin Balzo à Lothaire et vient conforter le point de vue de Fraser McNair sur la nature de l'intervention royale.

Devenu majeur une dizaine d'années plus tard, Arnoul II (965-988) préside aux destinées de la Flandre jusqu'en 988. Sa carrière est mal connue<sup>24</sup>. Il récupère en tout cas l'Artois à la fin des années 970, dans un contexte où Lothaire cherche des alliés pour contrer Otton II<sup>25</sup>. Il semble continuer à frapper des types immobilisés, dont on a quelques exemplaires datés par les trésors, ou simplement par leur style abâtardi, des décennies finales du X<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>19</sup> Et non dans les années 980 comme on le lit souvent : J.-F. NIEUS, « Montreuil... », p. 499-502.

<sup>20</sup> Les monnaies d'Hugues Capet annoncent bien la titulature « + GRATIA DI DVX » ou « + HVGO DVX FREC » : B. FOUCRAY, « Catalogue... », p. 315, 332-333 et 335-336. Concernant le titre flamand de « marquis » : M. MAILLARD-LUYPAERT, « Pouvoir et territoire dans la langue des actes royaux et princiers pour la Flandre et la Lotharingie (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 59, 1981, p. 810-827, aux p. 816-819.

<sup>21</sup> F. MCNAIR, « The young king and the old count : around the Flemish succession crisis of 965 », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 95, 2017, p. 145-162.

<sup>22</sup> P. ILISCH, *Die Münzprägung...*, p. 32-33, n<sup>os</sup> 6.2-6.3 ; B. FOUCRAY, « Catalogue... », p. 360.

<sup>23</sup> P. CRINON, « Un denier inédit de Courtrai sous le roi Lothaire (954-986) », dans *Revue numismatique*, t. 164, 2008, p. 45-54.

<sup>24</sup> J. DUNBABIN, « The reign of Arnulf II, count of Flanders, and its aftermath », dans *Francia*, t. 16, 1989, p. 53-65.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 60-61.

## 2. Baudouin IV et Baudouin V (988-1067) : naissance du monnayage princier

En 988, le scénario de 965 se répète : Arnoul II meurt, encore jeune, en laissant derrière lui un fils âgé d'une dizaine d'années, à savoir Baudouin IV (988-1035). Aussitôt, la révolte gronde à l'intérieur du comté, et Hugues Capet, fraîchement élu roi, vient à la rescousse de la dynastie comtale en investissant Baudouin de toute la Flandre (en ce compris l'Artois, cette fois) et en remariant la veuve d'Arnoul II, la princesse italienne Rosala, à son propre fils Robert II déjà associé au pouvoir. Dans un élan de bonne grâce, le Capétien rétrocède même Montreuil à la comtesse de Flandre<sup>26</sup>.

C'est très probablement dans ce contexte que s'inscrit, comme l'ont suggéré les auteurs du volume XXVII des *Trésors monétaires*, une émission monétaire unique en son genre, qui associe le nom d'Hugues Capet à celui du jeune Baudouin IV. Deux témoins de ce monnayage exceptionnel ont été découverts en 1998 dans le trésor de Cuts (Oise), enfoui vers l'an mil<sup>27</sup>. Sur l'exemplaire le mieux conservé, on découvre d'un côté un monogramme carolin entouré de la légende « + HVGO REX FR », et de l'autre une croix et la légende un peu difforme « + BALD CICICITNCI », dans laquelle on reconnaît le comte Baudouin (ill. 2). Que l'on sache, c'est la toute première fois qu'un comte de Flandre inscrit son nom sur une monnaie. Comme l'indiquent les mêmes auteurs, cette émission ne peut guère être postérieure à 991, car, autour de cette date, la belle entente a brutalement tourné court : Robert II a répudié Rosala et confisqué Quentovic/Montreuil (où il battra rapidement monnaie à son nom<sup>28</sup>), au grand dam de la princesse qui s'efforcera pendant plusieurs des années de reprendre Montreuil et sa région.



Ill. 2. — Denier au nom du roi Hugues Capet et du comte Baudouin IV (vers 990 ?).

(Tiré de : *Trésors monétaires XXVII...*, planche 35).

À nouveau, donc, la numismatique offre un précieux éclairage sur une séquence politique chichement documentée par les sources écrites. Elle confirme ce qu'on pressentait déjà, à savoir que l'intervention d'Hugues Capet en Flandre a pris une tournure beaucoup plus consensuelle que celle de son prédécesseur en 965<sup>29</sup>. Elle montre en outre que le nouveau souverain a voulu s'afficher publiquement comme le protecteur du jeune Baudouin et manifester ainsi le renforcement de son influence dans le nord de la France.

Cette émission remarquable, hautement emblématique, qui n'est sans rappeler certaines monnaies germaniques des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles associant le nom du souverain régnant à celui d'un duc ou

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 63-64 ; J.-F. NIEUS, « Montreuil... », p. 502-503.

<sup>27</sup> B. FOUCRAY, M. BOMPAIRE et J.-Y. KIND, « Le trésor de Cuts... », p. 163-164 et 179 ; B. FOUCRAY, « Catalogue... », p. 315 et 360.

<sup>28</sup> B. FOUCRAY, M. BOMPAIRE et J.-Y. KIND, « Le trésor de Cuts... », p. 178-179 ; B. FOUCRAY, « Catalogue... », p. 358.

<sup>29</sup> C'est l'objet de la révision historiographique de J. DUNBABIN, « The reign... », p. 53-65.

d'un comte, soulève certaines questions. Quelle est au fond l'autorité émettrice ? Le roi Hugues ou l'entourage de Baudouin ? Nous sommes face à un objet hybride, mi-royal, mi-princier, qui pourrait être perçu comme l'acte de naissance d'un monnayage proprement flamand – lequel démarrera en effet quelques années plus tard, une fois Baudouin IV devenu majeur. On connaît dans le nord-est de la France d'autres exemples de monnayages produits sous le nom et l'autorité d'un magnat laïque ou ecclésiastique, mais également marqués, par précaution ou par révérence, du nom du roi<sup>30</sup>... Autre point d'interrogation : dans quel atelier le denier binominal a-t-il été frappé ? Les éditeurs du trésor de Cuts ont songé à Arras, partant surtout de l'idée que l'Artois fut restitué au comte de Flandre en 988<sup>31</sup>, mais comme je l'ai précisé, cette restitution est antérieure. Par contre, Quentovic, alias Montreuil, a bel et bien changé de mains en 988 : l'émission ne célèbre-t-elle pas plutôt ce changement de mains, qui se voulait un geste politique d'importance<sup>32</sup> ? Se dessinerait alors un parallélisme intéressant avec le monnayage antérieur de Quentovic à la légende « DVX », interprété plus haut comme une possible émission conjointe de Lothaire et Hugues Capet après 965. La continuité de la frappe liée à Quentovic jusqu'au début du règne de Robert le Pieux serait aussi confirmée, illustrant une fois encore le poids symbolique de cet ancien lieu nodal progressivement relayé par Montreuil.

Quoi qu'il en soit de la justesse de ces suppositions sur le détail, nous avons là un superbe exemple d'utilisation de la monnaie à des fins de propagande politique à la fin du X<sup>e</sup> siècle.

Une ou deux décennies après la rupture de 991 et l'accession de Baudouin IV à l'âge adulte, apparaissent enfin les premières frappes monétaires exclusivement flamandes. Les deniers au nom de Baudouin IV et de son fils Baudouin V, qui vont nous occuper dans la suite de cet exposé, sont bien connus des numismates, mais n'ont jamais retenu l'attention des historiens<sup>33</sup>. Il faut dire que leur étude présente d'énormes difficultés : on en possède très peu d'exemplaires, surtout issus des trésors de la Baltique (Aimé Haeck en a recensé environ 230<sup>34</sup>) ; les émissions sont impossibles à dater finement (tout repose sur la chronologie des trésors scandinaves) ; le nom de l'atelier et/ou du prince manquent assez souvent<sup>35</sup>. Le simple catalogage de ces deniers s'est donc révélé extrêmement laborieux. Il a fallu attendre les efforts successifs d'Aimé Haeck et de Peter Ilisch pour commencer à y voir un peu plus clair.

Ce qu'on découvre en ce début du XI<sup>e</sup> siècle, c'est une production monétaire flamande qui nomme désormais les Baudouin et leur accole régulièrement ce titre de « marquis » auquel leur dynastie se montrait fort attachée, et dont le droit s'est finalement affranchi du monogramme carolin, remplacé par des graphismes qui varient selon les ateliers. En effet, loin de toute idée de standardisation à l'échelle de la principauté, les différents lieux d'émission se singularisent par le recours à des figurations et des légendes qui leur sont propres. En l'occurrence, on a identifié avec certitude cinq ateliers actifs à l'époque de Baudouin IV : Bruges et Gand, qui, de façon conservatrice, emploient tous deux le motif carolingien du temple (Ilisch 11.7-11.9 et 12.1-12.2) ; Arras, qui n'est jamais mentionné sur les monnaies, mais dont certaines émissions portent le nom de saint Vaast, et qui se distingue par un motif à deux anneaux emboîtés et par la légende aux accents publicitaires « BONVS DENARI(us) » (Ilisch 6.5-6.9) ; Saint-Omer, qui développe des types au buste clairement

---

<sup>30</sup> M. DHENIN, « Obole inédite de Lothaire (954-986) et Herbert II, comte de Troyes (967-983) », dans *Bulletin de la Société française de numismatique*, t. 48, 1993, p. 473-474 ; C. ADAM, « Les deniers aux portraits de Robert II à Reims et à Laon », dans *Bulletin de la Société française de numismatique*, t. 72, 2017, p. 300-302. Voir aussi les observations de B. FOUCRAY, « Catalogue... », p. 314-316.

<sup>31</sup> Un autre argument tient à la présence d'un motif en trèfle que l'on trouve aussi sur un monnayage arrageois du milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

<sup>32</sup> À l'appui de cette hypothèse, on invoquera aussi la présence massive du monnayage de Quentovic (au nom de Robert le Pieux) dans le trésor de Cuts : B. FOUCRAY, M. BOMPAIRE et J.-Y. KIND, « Le trésor de Cuts... », p. 131 et 152-160.

<sup>33</sup> Hormis quelques pages rapides de Claude Richebé centrées sur l'Artois : C. RICHBÉ, *Les monnaies féodales...*, p. 35-38.

<sup>34</sup> A. HAECK, « De muntslag... », p. 132.

<sup>35</sup> Sur tout ceci, voir la contribution de Peter Ilisch dans le présent volume.

inspirés des « pennies » du roi d'Angleterre Æthelred II frappés autour de l'an mil<sup>36</sup> (Ilisch 5.1-5.9 ; voir aussi ill. 3 *infra*) ; et enfin Bergues-Saint-Winoc, ce site de défense côtière déjà évoqué, dont la production arbore un graphisme cruciforme dérivé du monogramme carolin (Ilisch 14.1-14.3).

Hormis peut-être le dernier, ces lieux sont présentés dans l'historiographie comme les principaux centres de pouvoir du comté de Flandre au tournant du premier millénaire. C'est autour d'eux qu'auraient été organisées les premières circonscriptions administratives connues, les fameuses « châtelainies » (on parlerait ailleurs de vicomtés ou de prévôtés), dont la création est généralement attribuée, depuis Anton Koch, à Baudouin IV dans les dernières années du X<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>. Les données numismatiques semblent donc appuyer cette thèse – fondée sur des indices ténus, en cette période où la documentation écrite est particulièrement pauvre –, et suggèrent une convergence entre ce temps de consolidation intérieure et le démarrage de la monnaie comtale. Pour être exact, une des châtelainies primitives manque à l'appel, en l'occurrence celle de Courtrai/Tournai, mais nous avons vu que Courtrai abritait un atelier monétaire au X<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>. Il est très possible que les deniers frappés sur place par Baudouin IV se cachent parmi les types flamands que les numismates n'ont pas encore attribués à un atelier.

On pourrait s'étonner de ne pas voir apparaître les grandes villes de foire (Torhout, Messines, Lille et Ypres), mais celles-ci ne se développent vraiment qu'au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Si l'atelier monétaire de Lille est mentionné dans un acte comtal de 1066<sup>39</sup>, il faut attendre la fin du siècle pour trouver des monnaies issues de cet atelier, ou pour voir démarrer celui d'Ypres (Ilisch 7.1-7.2 et 8.1-8.3).

Parmi les types monétaires non encore localisés de Baudouin IV et Baudouin V, se trouve un groupe marqué au droit d'une épée stylisée (Ilisch 13.10-13.13), que les numismates voudraient situer dans l'ouest ou le sud du comté<sup>40</sup>, mais que je suggérerais plutôt de placer à l'est, au contact des marches impériales d'Anvers, Ename et Valenciennes, à l'assaut desquelles Baudouin IV s'est lancé au tout début du XI<sup>e</sup> siècle et qui l'occuperont, ainsi que son fils, jusque dans les années 1050. C'est la constante de la politique extérieure des Baudouin : les Arnoul regardaient vers le sud, tandis qu'eux s'évertuent à franchir l'Escaut<sup>41</sup>. Pourquoi privilégier cette piste orientale ? Premièrement, l'image de l'épée pointée vers le bas se retrouve sur les monnaies du comte de Hainaut Régnier V<sup>42</sup>, l'un des principaux acteurs politiques sur la rive droite de l'Escaut à cette époque. C'est à Régnier, en particulier, que Baudouin IV arrache la forteresse d'Ename en 1034. Deuxièmement, un denier du groupe à l'épée porte au revers la légende « HLVDVVICVS IMP » (Ilisch 13.10.1), aberrante du point de vue flamand, mais très en vogue en Basse-Lotharingie où les deniers de Louis le Pieux ont inspiré maintes frappes immobilisées. C'est notamment le cas à Anvers<sup>43</sup>. Ces éléments peuvent faire penser

---

<sup>36</sup> Sur ce monnayage majeur, voir à présent R. NAISMITH, « The coinage of Æthelred II : a new evaluation », dans *English studies*, t. 97, 2016, p. 117-139.

<sup>37</sup> Mises au point et renvois aux principaux travaux : A.C.F. KOCH, « Het graafschap... », p. 374 et 420, note 120 ; D. NICHOLAS, *Medieval Flanders*, p. 46-47. À Bergues, se signale au milieu du XI<sup>e</sup> siècle un *vicedominus Bergensis pagi* dans lequel on a proposé de voir un adjoint du châtelain de Saint-Omer.

<sup>38</sup> P. CRINON, « Un denier inédit... », p. 45-54. Voir aussi un denier immobilisé récemment passé en vente : maison Jean Elsen & fils (Bruxelles), vente 137 (juin 2018), lot 820 (voir <http://www.elsen.eu/Auction-137>).

<sup>39</sup> F.-L. GANSHOF, « Note sur une charte de Baudouin V, comte de Flandre, pour Saint-Pierre de Lille », dans *Mélanges offerts à René Crozet à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire*, t. 1, Poitiers, 1966, p. 293-306, aux p. 303-305.

<sup>40</sup> En raison d'une légende « + BONVS DENARI(us) » qui rappelle les frappes arrangeoises : A. HAECK, « De muntslag... », p. 144 ; P. ILSCH, *Die Münzprägung...*, p. 59. Mais cette légende apparaît aussi sur un type attribué à l'atelier de Gand : P. ILSCH, *Die Münzprägung...*, p. 53, n° 12.2.

<sup>41</sup> L'étude classique est celle de F.-L. GANSHOF, « Les origines de la Flandre impériale. Contribution à l'histoire de l'ancien Brabant », dans *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, t. 46, 1942-1943, p. 99-173.

<sup>42</sup> P. ILSCH, *Die Münzprägung...*, p. 107-109, n°s 20.2-20.3.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 155-161, n°s 26.1-26.4.



que les monnayages à l'épée ont eu cours dans la marche de Valenciennes, conquise par Baudouin IV dès 1006, ou encore dans celle d'Ename – la future « Flandre impériale » – après 1034<sup>44</sup>.

Les premiers monnayages comtaux quadrillent donc assez bien l'espace politique flamand. Ils présentent aussi une certaine plasticité, les différents ateliers paraissant s'adapter aux spécificités de l'aire monétaire dans lequel ils s'insèrent. On le voit à la lisière lotharingienne, à suivre l'hypothèse qui vient d'être proposée. On le voit aussi sur la façade maritime, à Saint-Omer, où la décision d'imiter la monnaie royale anglo-saxonne est bien sûr liée à l'importance du commerce transmanche, dont Saint-Omer était en train de devenir une des plaques tournantes<sup>45</sup>.

Il faut ici se risquer à une courte parenthèse économique. Les origines du miracle flamand restent controversées<sup>46</sup>, et la numismatique des Baudouin devrait avoir sa place dans ce débat. Hélas, l'interprétation des trouvailles monétaires flamandes en termes de tendances économiques semble délicate. Michael Metcalf et d'autres se sont surtout étonnés de la rareté persistante de la monnaie flamande dans les trésors (à l'opposé des monnayages anglais ou rhénans par exemple), rareté qui paraît contredire l'idée reçue d'un décollage commercial de la Flandre dès le XI<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>. Néanmoins, cette rareté n'est pas forcément le reflet d'une frappe anémique (divers phénomènes peuvent avoir provoqué une disparition des deniers flamands, comme leur probable refonte à l'arrivée sur le sol anglais), et du reste, un monnayage réduit n'est pas mécaniquement synonyme de stagnation économique (l'argent circulant aussi sous forme de lingots, par exemple). En fait, comme l'a souligné Metcalf, seule une étude de coins permettrait d'aller plus loin dans la réflexion<sup>48</sup>. Dans un autre ordre d'idées, certains chercheurs, plutôt britanniques, comme Pamela Nightingale, pensent qu'un système pondéral commun à l'Angleterre, à la Flandre et à l'espace commercial de la Baltique s'est mis en place au début du XI<sup>e</sup> siècle, avec pour enjeu, notamment, des conversions monétaires facilitées<sup>49</sup>. Concernant la Flandre, Nightingale se fonde sur des données métrologiques avancées par Aimé Haeck dans un article paru en 1965<sup>50</sup>. Mais il semble bien que les renseignements plus fiables réunis par Peter Ilisch invalident ces prémices : rien n'indique, en particulier, que le poids des deniers de Baudouin V ait été rigoureusement fixé à 0,6 g. Il y a là encore un dossier à reprendre.

Venons-en à une dernière question plus politique : Baudouin IV et Baudouin V sont-ils seuls maîtres de la monnaie dans l'espace flamand ? Existe-t-il des monnayages concurrents, laïques ou ecclésiastiques ?

Si l'on tient compte de la « zone externe » de la principauté, c'est-à-dire des entités devenues autonomes dans le sud-ouest vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, il faut certainement épingler la concurrence des comtes de Boulogne. Ceux-ci, favorisés par leur position géographique exceptionnelle, sont très vite devenus des acteurs régionaux de premier plan, plutôt hostiles aux comtes de Flandre<sup>51</sup>. Les dynastes boulonnais semblent avoir émis des deniers carolins immobilisés dans le dernier tiers du X<sup>e</sup> siècle (Ilisch 2.1-2.2), puis l'on voit Eustache I<sup>er</sup> (1024-1049) inscrire son nom sur sa monnaie dans le

---

<sup>44</sup> Notons du reste que divers autres types non précisément localisés sont attribués par Peter Ilisch à la Flandre impériale : P. ILISCH, *Die Münzprägung...*, p. 4-11, n<sup>os</sup> 1.6-1.19.

<sup>45</sup> A. DERVILLE, *Saint-Omer des origines à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*, Lille, 1995, p. 63-65.

<sup>46</sup> Voir en particulier D. NICHOLAS, « Of poverty and primacy : demand, liquidity, and the Flemish economic miracle, 1050-1200 », dans *The American Historical Review*, t. 96, 1991, p. 17-41. Le regard de cet auteur sur la situation de la Flandre avant 1050 ou 1100 semble toutefois exagérément misérabiliste.

<sup>47</sup> D.M. METCALF, « Coinage... », p. 1-10.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 8-9.

<sup>49</sup> P. NIGHTINGALE, « The evolution of weight-standards and the creation of new monetary and commercial links in Northern Europe from the tenth century to the twelfth century », dans *The economic history review*, 2<sup>e</sup> sér., t. 38, 1985, p. 192-209 (repris dans EAD., *Trade, money and power in medieval England*, Aldershot, 2007 [Variorum collected studies series, 894]).

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 199-200, se basant sur A. HAECK, « Les monnaies de Baudouin IV (989-1036) et de Baudouin V (1036-67), comtes de Flandre » [résumé], dans *Cercle d'études numismatiques. Bulletin*, t. 2, 1965, p. 24-26.

<sup>51</sup> H.J. TANNER, *Families, friends and allies. Boulogne and politics in Northern France and England, c. 879-1160*, Leyde-Boston, 2004 (The Northern world. North Europe and the Baltic c. 400-1700 AD. Peoples, economies and cultures, 6).

deuxième quart du XI<sup>e</sup> siècle, aussi bien à Boulogne qu'à Lens, un ancien fisc carolingien de l'Artois tombé entre les mains de sa famille (Ilisch 2.3 et 4.3-4.6). Eustache conserve le monogramme carolin, sauf sur un type, daté de 1025 environ (Ilisch 4.6), où apparaît une tête d'inspiration anglaise (ou flamande, façon Saint-Omer). Cette frappe illustre très bien la rivalité qui existait entre les ports boulonnais et ceux du littoral flamand pour la captation des échanges avec l'Angleterre<sup>52</sup>. L'atelier de Lens, lui, paraît beaucoup plus « politique ».

Du côté ecclésiastique, on lit parfois que certains monastères flamands, notamment Saint-Vaast d'Arras, ont « usurpé » le droit de frappe à un moment donné<sup>53</sup>. Je crois que c'est sous-estimer le pouvoir des comtes et méconnaître ses leviers. Le tout est de voir comment interpréter la présence sur certaines légendes de noms de saints (Donatien, Vaast, Omer, Winoc) ou de personnages plus mystérieux (*Rainoldus* à Bergues, *Rumoldus* ou *Frumoldus* à Saint-Omer), surtout lorsque ces noms semblent chasser celui du prince. *Sanctus Audomarus* n'est à la rigueur rien de plus que le toponyme. Mais l'invocation de Donatien à Bruges, de Vaast à Arras et de Winoc à Bergues participe clairement de la politique de manipulation du sacré qui fut celle des comtes de Flandre dès les origines. Baudouin II et Arnoul I<sup>er</sup> avaient collectionné des reliques dans tous les territoires tombés sous leur coupe<sup>54</sup>. Leurs successeurs ont promu l'essor des cultes et des sanctuaires dédiés à ces saints, devenus les protecteurs de la dynastie comtale. Baudouin IV et Baudouin V ne font rien d'autre en inscrivant le nom de ces patrons sur leur monnayage. Saint Bavon manque à l'appel, mais la production de l'atelier de Gand est mal représentée dans les trouvailles. Je rejoins donc l'interprétation que Jens Moesgaard a récemment proposée pour les monnaies normandes au nom de saint Ouen ou saint Romain de Rouen : il s'agit d'émissions duciales, exprimant la vénération du prince pour le saint nommé, même si des concessions très temporaires du revenu d'un atelier local ne sont pas à exclure<sup>55</sup>.



III. 3. – Denier de Saint-Omer au nom de *Frumoldus* (début du XI<sup>e</sup> siècle). 1,12 g.  
(Maison Jean Elsen & fils [Bruxelles], vente 138 [septembre 2018], lot 554 ; photo Elsen & fils).

<sup>52</sup> Du récent article de S. HARVEY, « Eustace II of Boulogne, the crises of 1051-2 and the English coinage », dans *The English and their legacy, 900-1200. Essays in honour of Ann Williams*, éd. D. ROFFE, Woodbridge, 2012, p. 149-158, on retiendra au moins l'intérêt des comtes de Boulogne pour les questions monétaires.

<sup>53</sup> Voir notamment C. RICHEBÉ, *Les monnaies féodales...*, p. 75-83.

<sup>54</sup> E. BOZÓKY, « La politique des reliques des premiers comtes de Flandre (fin du IX<sup>e</sup>-fin du XI<sup>e</sup> siècle) », dans *Les reliques : objets, cultes, symboles. Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer), 4-6 septembre 1997*, éd. EAD. et A.-M. HELVÉTIUS, Turnhout, 1999, p. 271-292 ; B. MEIJNS, « Les premières collégiales des comtes de Flandre, leurs reliques et les conséquences des invasions normandes (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles) », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 85, 2007, p. 539-575.

<sup>55</sup> J. MOESGAARD, « Saints, dukes and bishops : coinage in ducal Normandy, c. 930-c. 1150 », dans *Money and the Church in medieval Europe, 1000-1200. Practice, morality and thought*, éd. G. GASPER et S. GULLBEKK, Ashgate, 2015, p. 197-207.

Restent les deux personnages mystères. À Bergues (Ilisch 14.1-14.2), *Rainoldus* a été identifié à l'abbé Rumold de Saint-Winoc, en charge entre 1033 et 1068<sup>56</sup>. Il est vrai que l'abbaye locale se développe dans les années 1020 et reçoit notamment du comte un droit de marché<sup>57</sup>. Mais *Rainoldus*, « Renaud », ce n'est pas la même chose que *Rumoldus*. Il ne s'agit pas du même prénom, sauf à supposer que les légendes soient déformées, ce qui n'a nullement l'air d'être le cas<sup>58</sup>. Du reste, un trésor suédois (Djuped) invite à situer le type au nom de *Rainoldus* avant le milieu des années 1020<sup>59</sup>, donc avant l'abbatiate de Rumold. Qu'en est-il à Saint-Omer (Ilisch 5.1) ? Là, pour le coup, c'est bien un *Rumoldus* dont a déchiffré le prénom sur des émissions datées elles aussi du début du XI<sup>e</sup> siècle par les trouvailles. Une correction s'impose toutefois. Un bel exemplaire récemment proposé à la vente confirme la lecture des lettres « RVM », que Peter Ilisch n'avait pas pu valider en 2014, et, surtout, révèle qu'il faut lire un « F » devant elles (ill. 3)<sup>60</sup>. Soit « + FRVMOLDVS », ce qui fait sens, car cet anthroponyme germanique *Frumoldus* se rencontre de la fin du X<sup>e</sup> au début du XII<sup>e</sup> siècle dans les familles nobles qui servent le comte, singulièrement dans la châtellenie de Saint-Omer<sup>61</sup>. Un individu de ce nom est d'ailleurs signalé à Saint-Omer même en 1016<sup>62</sup>. Il est très tentant d'en déduire que Renaud et Frumaud sont des officiers comtaux, peut-être des châtelains, ou des monnayeurs, qui ont inscrit leur propre nom sur certains monnayages de la première heure, avant de renoncer – assez vite, apparemment – à cette pratique<sup>63</sup>. Il faut selon toute vraisemblance voir là une influence anglo-saxonne, puisque les monnayeurs royaux, qui étaient des gens d'un certain rang, « signaient » la monnaie produite sous leur supervision<sup>64</sup>. Bref, ici non plus, il n'y a pas d'usurpation à diagnostiquer, mais au contraire, à mon sens, un déploiement précoce de l'appareil administratif du comte Baudouin IV.

\* \* \*

<sup>56</sup> Voir la bibliographie citée par P. ILISCH, *Die Münzprägung...*, p. 73, note 61.

<sup>57</sup> S. VANDERPUTTEN, *Monastic reform as process. Realities and representations in medieval Flanders, 900-1100*, Ithaca-Londres, 2013, p. 118-121.

<sup>58</sup> Le nom de l'atelier au revers est tout à fait correct (« + BERGASCASTEL » ou « + BERGASSVINOC »).

<sup>59</sup> Comme le relève P. ILISCH, *Die Münzprägung...*, p. 73.

<sup>60</sup> Maison Jean Elsen & fils (Bruxelles), vente 138 (septembre 2018), lot 554 (voir <http://www.elsen.eu/Auction-138>).

<sup>61</sup> Un aristocrate appelé *Frumoldus* est cité dans les chartes de Saint-Pierre de Gand à la fin du X<sup>e</sup> siècle (A.C.F. KOCH, *Oorkondenboek van Holland-Zeeland tot 1299*, t. 1 : *Eind van de zeventende eeuw tot 1222*, 's-Gravenhage, 1970, p. 93-99, n° 52 ; M. GYSSELING et A.C.F. KOCH, *Diplomata Belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, t. 1, Bruxelles, 1950, p. 175-177 et 189, n° 71 et 83 ; les chartes de Saint-Pierre ont été manipulées, mais leurs listes de témoins restent fiables). On rencontre ensuite des hommes de ce nom dans la famille des châtelains d'Ypres à la fin du XI<sup>e</sup> siècle (E. WARLOP, *De Vlaamse adel...*, t. 2/2, p. 304-307, n° 116), ainsi que plusieurs autres, associés aux localités de Cassel, Steenvoorde et Lille, dans l'entourage du comte Robert II et de son frère Philippe de Lo (L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo de l'ordre de Saint-Augustin (1093-1794)*, Bruxelles, 1870, p. 1, n° 1 ; F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre, 1071-1128*, Bruxelles, 1938, p. 60-62 et 82-85, n° 19 et 27-28). Ypres, Cassel et Steenvoorde se situaient dans la grande châtellenie primitive de Saint-Omer. Des ecclésiastiques sont aussi baptisés de la sorte : outre un prévôt du chapitre de Saint-Omer dans les années 1050 (J.-C. BEDAGUE, « Abbés et prévôts à Sithiu (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle) », dans *Bulletin de la Société académique des antiquaires de la Morinie*, t. 26, 2008-2011, p. 81-98, à la p. 98), c'est le cas d'une dynastie de clercs qui a occupé de hautes fonctions dans l'administration comtale durant le premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle (J.-F. NIEUS, « Les chanoines, le comte martyr et l'écrit manipulé. Comment le prévôt de Saint-Donatien est devenu chancelier de Flandre », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 173, 2015 [paru 2019], p. \*\*\*-\*\*\*, aux p. \*\*\*-\*\*\*).

<sup>62</sup> Charte du chapitre Notre-Dame éditée par B.-M. TOCK, « Les mutations du vocabulaire latin des chartes au XI<sup>e</sup> siècle », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 155, 1997, p. 119-148, aux p. 147-148.

<sup>63</sup> L'hypothèse avait déjà été effleurée par Alexandre Hermand lors de la publication d'un premier exemplaire des deniers audomarois au nom de *Frumoldus* (alors lu *Rainoldus* et assimilé au personnage nommé sur les émissions de Bergues) : A. HERMAND, « Grand denier de la ville de Saint-Omer au X<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. 2, 1853, p. 9-17, aux p. 12-13.

<sup>64</sup> Derniers travaux en date : R. NAISMITH, « The currency of power in late Anglo-Saxon England », dans *History Compass*, t. 17, 2019, p. \*\*\*-\*\*\* ; J. PIERCY, *The moneyers of England, 973-1086. Labour organisation in the late Anglo-Saxon and early Anglo-Norman English mints*, Oxford, 2019 (British archaeological reports. British series).

De ce trop rapide parcours, il ressort qu'en Flandre comme ailleurs, les sources numismatiques ont beaucoup à apprendre aux historiens des pouvoirs princiers au Moyen Âge central. Sur bien des points, elles viennent compléter, nuancer ou même rectifier les modèles qu'ils développent à partir des sources écrites (et, dans le meilleur des cas, archéologiques...), voire déclencher de tout nouveaux questionnements. C'est entre autres le cas dans le champ de la communication politique et des ressorts économiques de la puissance princière, si difficiles à débusquer dans les textes avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Il faut espérer que l'effort de synthèse et d'interprétation amorcé par Françoise Dumas en 1973<sup>65</sup>, mais guère poursuivi depuis lors, sera bientôt repris et amplifié. En particulier, la logique des frappes immobilisées, qui perdurent jusqu'en plein XII<sup>e</sup> siècle dans certaines principautés, n'a pas encore été pleinement élucidée. On la devine liée aux rapports de force entre les nouvelles autorités émettrices et les pouvoirs supérieurs, encore que les gros écarts temporels observés entre les espaces régionaux suggèrent que le facteur politique n'est pas seul en cause. En Flandre, où le basculement vers des monnayages nominatifs se produit autour de l'an mil, dans la foulée d'une dégradation des relations entre la famille comtale et le souverain, il semble qu'il faille malgré tout reconnaître au phénomène une portée de cette nature. Le principat de Baudouin IV n'est pas plus « assertif » que ceux de ses prédécesseurs, mais il consacre un certain relâchement des interactions avec la sphère capétienne au profit d'ambitions tournées vers les marches occidentales de l'Empire. C'est aussi, et peut-être surtout, le principat durant lequel se dessinent les cadres de l'organisation intérieure de la principauté flamande. De ce point de vue, l'émergence des frappes proprement comtales, tout à la fois unifiées sous le nom du « marquis Baudouin » et enracinées localement (à travers le nom d'un atelier, d'un officier aussi à l'occasion, ainsi qu'une iconographie différenciée), participe de la « spatialisation » du pouvoir princier en Flandre.

---

<sup>65</sup> F. DUMAS, « Le début... », p. 65-77.